

l'Afrique échappent au contexte de la guerre froide » (document 10). Le gouvernement approuva une contribution de un million de dollars au titre de l'aide. Du personnel technique canadien se joignit à la force des Nations Unies au Congo, et le Canada participa aux coûts du transport aérien des troupes et des fournitures. L'Union soviétique dénonça la présence de militaires canadiens au Congo, lesquels furent attaqués à deux reprises. En visite à Ottawa, le dirigeant congolais Patrice Lumumba donna l'impression que « son attitude envers les pays occidentaux et le bloc soviétique était encore incertaine et méritait un examen plus attentif », et que, sur le plan personnel, « il était vaniteux, mesquin, rustre, méfiant et peut-être sans scrupules » (document 17). Parmi les instructions qui furent données à la délégation canadienne participant à la 15^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, on lit ceci : « Ces derniers mois, non seulement les relations internationales se sont-elles gravement détériorées, mais on constate aussi, et cela est alarmant, que certains pays usent d'une rhétorique agressive et se montrent irascibles et belliqueux ». Le document se poursuit en disant qu'il y a là « un sérieux défi au prestige et à l'autorité des Nations Unies » et « qu'il est plus impératif que jamais de rappeler les nobles objectifs et principes de l'organisation. Il est particulièrement souhaitable que la délégation canadienne fasse valoir que les Nations Unies jouissent de notre total soutien » (document 96). À la fin de l'année, le ministère des Affaires extérieures réexamina la situation et réitéra avec fermeté l'attachement du Canada aux efforts de maintien de la paix déployés par l'ONU. Cela dit, le représentant permanent du Canada, Charles Ritchie, n'en informa pas moins Hammarskjöld, avec doigté, des préoccupations canadiennes concernant l'organisation et le fonctionnement de la force onusienne (documents 39 et 40).

Tout au long de l'année 1959, le Canada avait maintenu que la Commission internationale de supervision et de contrôle au Laos ne devait pas être convoquée de nouveau. Malgré les troubles qui persistaient dans ce pays, la question demeura en suspens pendant presque toute l'année 1960, du moins en ce qui concerne le Canada. En octobre cependant, elle revint au premier plan des discussions stratégiques canadiennes. Le Canada soutint les efforts déployés à l'ONU pour que le Laos et le Cambodge soient déclarés pays neutres, mais il hésita lorsque le premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, demanda encore une fois que la Commission soit convoquée de nouveau. Les responsables indiens reçurent l'assurance qu'Ottawa « examinait promptement et avec sympathie » la proposition de Nehru (document 534). Cet examen mena cependant à la conclusion que « la réactivation de la Commission internationale de supervision et de contrôle au Laos ne semblait pas réalisable à ce moment » (document 539).

Les incidences que la situation à Cuba en 1960 eut sur le Canada se firent sentir surtout au niveau des relations bilatérales avec les États-Unis plutôt que dans les grandes enceintes des Nations Unies et de l'OTAN. Les Canadiens étaient déterminés à améliorer leurs rapports avec l'Amérique latine en général, comme en témoigne la visite extrêmement fructueuse du premier ministre Diefenbaker au Mexique et celle de Howard Green en Amérique du Sud. Le gouvernement, pleinement soutenu en